



## Compte-rendu - Comité du GAL Comminges Pyrénées – 20/11/2018 (Saint-Gaudens)

### Liste des personnes présentes

Membres titulaires du collège public : 7	DUCLOS Jean-Yves LOUBEYRE Guy BRILAUD Philippe GROS Joël CAU Michèle DOUGNAC Jean-Claude MARTIN Robert
Membres suppléants du collège public ayant voix délibérative : 2	CASTEX Jean-Bernard DUMAIL Bernard
Membres titulaires du collège privé : 6	MERCIER Claire-Emmanuelle GAUT Patrice NEUMAN Jean-Pierre ADOUE Jean GODICHAUD Patrick SAUNIER-BORRELL Philippe
Membres suppléants du collège privé ayant voix délibérative : 3	LYET Jérôme TALBOT Julie LASSERRE Gisèle

### Double-quorum atteint

18 membres présents dont 18 votants sur 28 : dont 9 membres du collège public (sur 12) et 9 membres du collège privé (sur 16). La règle du double quorum est respectée (plus de la moitié des membres présents et plus de la moitié des présents appartiennent au collège du secteur privé).

### Liste des personnes excusées

<b>Membres du collège public</b>	LE ROUX DE BRETAGNE Loïc, GASTO-OUSTRIC Magali, LACROIX Nathalie, AUBERDIAC Michel, AUBERDIAC Michel, GIMENEZ Philippe
<b>Membre du collège privé</b>	SCHIAVON Françoise, COUSTAL Christian
<b>ASP</b>	RIVOT Véronique
<b>Conseil Régional Occitanie</b>	DELGA Carole

### Rappel de l'ordre du jour

#### 1/ Point général sur le programme

- Etat de la maquette financière
- Validation de la nouvelle composition du GAL (3 nouveaux membres)
- Point sur l'évaluation à mi-parcours

#### 2/ Programmation de deux projets

- Rénovation musée : muséographie et scénographie (Commune de St-Gaudens)
- Restauration de la Halle aux Grains en marché couvert (Commune de St-Gaudens)

#### 3/ Présentation d'un projet (analyse préalable)

- Création, aménagement d'un réseau de sentiers et chemins de randonnées pédestres, équestres et cyclistes (CC Cœur et coteaux du Comminges)

## Compte-rendu

Monsieur le Président du PETR Pays Comminges Pyrénées souhaite la bienvenue aux participants. Il constate que le double-quorum est atteint et rappelle l'ordre du jour.

### 1/ Point général sur le programme

#### 1. Consommation de la maquette LEADER

Au total, 36 projets ont été présentés au GAL (pour analyse préalable) dont l'animation/gestion du programme.

Parmi eux, 14 projets ont été programmés à ce jour sur 8 fiches-actions représentant environ 27 % de la maquette globale soit 690 167,43 €.

13 dossiers ont été engagés / 14 (dossier de l'Ecomusée Cagire Pyrénées en cours de conventionnement)

Paiements : 1,34 % de l'enveloppe (dossier animation/gestion 2015-2016 Pays)

Fiches-action GAL Comminges Pyrénées	Montants LEADER dédiés AVENANT 4	Programmé	%	Reste à programmer	Nombre de projets programmés	Engagé	%	Nombre de projets engagés
1 - Patrimoine / culture	200 000 €	124 843,39 €	62,4%	75 157 €	3	74 843,39 €	37,4%	2
2 - Innovation / TIC / ESS	150 000 €	- €	0,0%	150 000 €	0	- €	0,0%	0
3 - Tourisme	400 000 €	125 520,00 €	31,4%	274 480 €	2	125 520,00 €	31,4%	2
4 - Emploi local : Qualification des zones d'activités / Maintien et développement de l'activité en centres-bourgs	450 000 €	72 690,76 €	16,2%	377 309 €	2	72 690,76 €	16,2%	2
5 - Equipements et services de proximité (hors santé)	460 000 €	124 444,00 €	27,1%	335 556 €	2	124 444,00 €	27,1%	2
6 - Equipements et services de proximité (santé)	300 000 €	100 000,00 €	33,3%	200 000 €	1	100 000,00 €	33,3%	1
7 - Agriculture locale / circuits-courts et agriculture biologique / Diversification des activités agricoles via l'agritourisme	125 000 €	- €	0,0%	125 000 €	0	- €	0,0%	0
8 - Valorisation économique des ressources naturelles locales : forêt bois - artisanat	125 000 €	15 235,22 €	12,2%	109 765 €	1	15 235,22 €	12,2%	1
9 - Mobilité / Economie d'énergie / Energies renouvelables (hors production) / Economie circulaire	180 000 €	57 268,10 €	31,8%	122 732 €	1	57 268,10 €	31,8%	1
10 - Coopération	25 000 €	- €	0,0%	25 000 €	0	- €	0,0%	0
11 - Animation et gestion du GAL	185 000 €	70 165,96 €	37,9%	114 834 €	2	70 165,96 €	37,9%	2
<b>TOTAL</b>	<b>2 600 000 €</b>	<b>690 167,43 €</b>	<b>26,5%</b>	<b>1 909 833 €</b>	<b>14</b>	<b>640 167,43 €</b>	<b>24,6%</b>	<b>13</b>

#### Point sur la situation de l'instruction

Depuis le début de la programmation, l'instruction des dossiers LEADER était gérée par la DDT pour le compte de la Région. L'Etat s'est désengagé de cette mission ce qui a entraîné une interruption de l'instruction depuis mars 2018. Aucune instruction de nouveaux dossiers n'a été possible à partir de février, aucun nouveau dossier de demande d'aide n'a pu être traité, ni de demande de paiement.

La Région a repris l'instruction LEADER à l'été 2018 (commission permanente de juillet).

2 départements (31 et 32) sont concernés mais d'ici la fin de l'année c'est tout ex-Midi-Pyrénées qui sera dans la même situation : la Région a lancé des recrutements supplémentaires pour les autres départements.

La personne recrutée pour l'instruction des dossiers du GAL Comminges Pyrénées est opérationnelle depuis début octobre après un temps de formation. Elle a la charge les dossiers de 2 autres GAL.

#### 2. Validation de la nouvelle composition du GAL

Les membres du comité sont sollicités pour valider la participation de nouveaux membres au sein du GAL :

Structures représentées	Ancien membre	Nouveau membre
MFR de Mane	Monsieur Emmanuel SORIN	Monsieur Christian COUSTAL (nouveau directeur de la MFR)
CC Pyrénées Haut Garonnaises	Monsieur Jean-Pierre BASTIE	Madame Michèle CAU
Association Santé Territoire	Monsieur Hervé MURAT	Monsieur Jean-François BOURSE (Président de l'association)

**Les membres du comité valident la nouvelle composition du GAL à l'unanimité. Les modifications seront apportées au règlement intérieur du GAL ainsi qu'à l'annexe 3 de la convention LEADER.**

**En vertu des articles 5 et 10 de la convention LEADER entre le GAL Comminges Pyrénées, la Région Occitanie et l'Agence de services et de paiement, un courrier de notification pour une prise d'effet en date du 20 novembre 2018 sera transmis à la Région et à l'ASP.**

### 3. Point sur l'évaluation à mi-parcours

Rappel des objectifs fixés en Comité :

- être en capacité de rendre compte de l'utilisation de l'enveloppe financière allouée au territoire (à la fois sur le volet quantitatif mais aussi qualitatif),
- permettre d'améliorer la mise en œuvre du programme (pour la fin de la programmation 2014-2020) et dans la perspective d'une prochaine programmation Leader 2021-2027.

Proposition d'un calendrier de travail pour une validation du rapport d'évaluation à mi-parcours avant fin 2019 :

Rétro-planning	Tâches
Réunion de travail du 09/11	- Préparation des comités du 20/11 et 14/12
Comité LEADER du 20/11	- Méthode globale (schéma) - Enquête GAL (commune à tous les GAL d'Occitanie) - Points clés / conclusions et plan d'actions post-évaluation
25/11	Date limite réponse enquête GAL (par mail/en ligne)
Comité LEADER du 14/12	Validation du rapport d'évaluation à mi-parcours (sous réserve des dossiers programmés le 14/12)
Rédaction/validation de la synthèse de l'évaluation à mi-parcours	
Le vendredi 21/12 au plus tard	- Envoi du rapport d'évaluation à la Région et au GAL - Diffusion de la synthèse de l'évaluation via le site internet + Facebook + envoi mail aux partenaires
Newsletter janvier 2019	Diffusion de la synthèse de l'évaluation + information sur la demande de dotation complémentaire + information sur les 2 appels à projets LEADER

#### Enquête auprès du GAL

Les membres du GAL sont sollicités pour répondre à une enquête commune aux 38 GAL d'Occitanie. Elle a été élaborée par la Région en lien avec les animateurs LEADER.

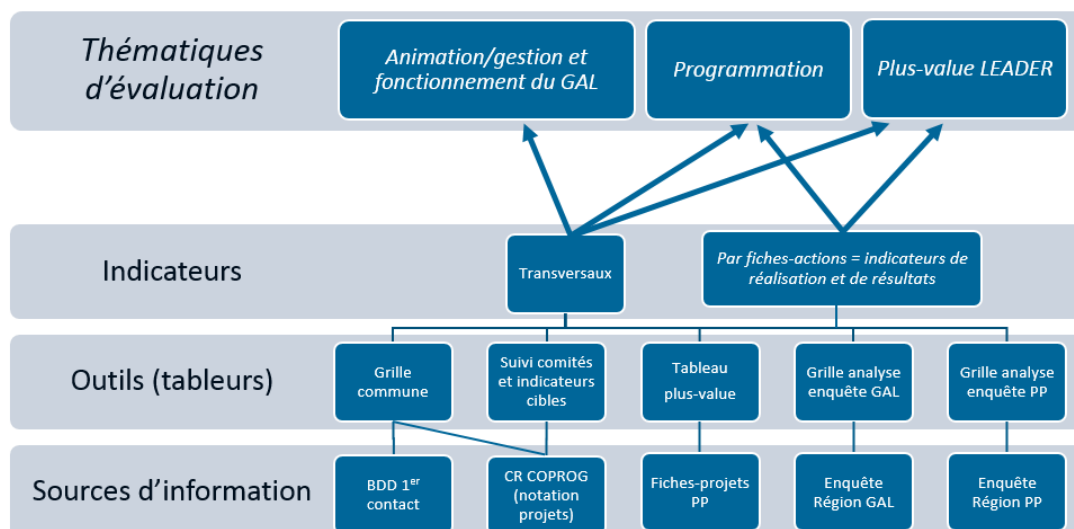
**Le même questionnaire sera envoyé via une enquête en ligne à l'ensemble des membres par mail le 20 novembre après-midi : les personnes n'ayant pas pu assister à la réunion pourront ainsi y répondre jusqu'au 25 novembre inclus.**

Les résultats seront intégrés au rapport d'évaluation à mi-parcours du GAL ainsi que dans le cadre de l'évaluation à mi-parcours que mènera la Région en 2019.

#### Préparation du rapport d'évaluation à mi-parcours

Le travail mené dans le cadre de la demande de dotation complémentaire et du groupe de travail évaluation en lien avec le Président et Vice-Président du GAL a permis de définir une méthode d'évaluation, les thématiques d'évaluation et d'identifier des premiers constats. Ces points sont exposés au GAL.

#### Méthode



## Thématique d'évaluation

- Animation/gestion LEADER
- Fonctionnement du GAL
- Programmation
- Plus-value LEADER

Les informations clés qui ressortent du travail d'évaluation sont discutées dans la perspective du rapport d'évaluation à mi-parcours qui sera présenté au prochain comité du 14 décembre 2018. Le plan d'actions pour la fin de la programmation est également évoqué.

Une proposition de modification de la grille d'analyse et des fiches-actions sera présentée au comité du 14 décembre sur la base de ce travail d'évaluation dans la perspective d'améliorer la mise en œuvre du programme d'ici fin 2020.

## 2/ Programmation (notation et sélection éventuelle)

### **Monsieur Jean-Yves Duclos sort de la salle et ne prend pas part au vote.**

Monsieur Adoue, Vice-Président du GAL assure l'animation du GAL en l'absence de Monsieur Duclos.

### **Rénovation musée (muséographie et scénographie)**

**Porteur de projet :** Commune de St-Gaudens

**Calendrier prévisionnel de mise en œuvre :** Avril 2018 à septembre 2018

**Fiche-action n°3** « Développer la qualification et la diversification de l'offre touristique »

**Présentation du projet en analyse préalable :** 19/12/17

### BUDGET DU PROJET

Nature des dépenses prévisionnelles	Montant (€ HT)
Travaux de génie civil, électricité, plâtrerie, plomberie et peinture	136 493,32
Équipement intérieur (aménagement mobilier, scénographie, matériel audio-visuel, traitement des œuvres, système de protection anti-vol)	106 904,42
<b>TOTAL</b>	<b>243 397,74 €</b>

### PLAN DE FINANCEMENT DU PROJET

Financeurs publics nationaux sollicités	Montant prévisionnel de l'aide (€)	Taux (%)
Etat (préciser) : DSIL	121 698,87 €	50 %
Autofinancement	48 679,56 €	20 %
<b>Financement FEADER sollicité</b>	<b>73 019,31 €</b>	<b>30 %</b>
<b>TOTAL</b>	<b>243 397,74 €</b>	<b>100 %</b>

### NOTATION DU PROJET

**Notation du projet : 16/28 (note supérieure au seuil de sélection),** selon la répartition suivante :

1/ Les principes fondamentaux du programme LEADER : 5/10

2/ La stratégie locale : 8/12

3/ Les finalités du développement durable : 2/5

4/ Faisabilité et modalité de mise en œuvre du projet : 1/1

**Avis du Comité de programmation :**  favorable  défavorable

**Le Comité de programmation donne, à l'unanimité, un avis favorable au financement de ce projet à hauteur de 73 019,31 €.**

## Réhabilitation de la halle aux grains de Saint-Gaudens en halle de marché de proximité

Porteur de projet : Commune de St-Gaudens

Calendrier prévisionnel de mise en œuvre : janvier 2018 à novembre 2018

Fiche-action n°4 "Développer l'emploi local et dynamiser l'économie en milieu rural"

Présentation du projet en analyse préalable : 7/11/17

### BUDGET DU PROJET

Nature des dépenses prévisionnelles	Montant (€ HT)
Honoraires d'assistance à maîtrise d'ouvrage	13 460
Honoraires de maîtrise d'œuvre	48 224
Travaux	600 000
<b>TOTAL</b>	<b>661 684</b>

### PLAN DE FINANCEMENT DU PROJET

Financiers publics nationaux sollicités	Montant prévisionnel de l'aide (€)	Taux (%)
Etat (préciser) : DRAC	100 000 €	15 %
Région	60 000 €	9 %
Département	180 000 €	27 %
CC Cœur et coteaux du Comminges	60 000 €	9 %
<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>400 000 €</b>	<b>60 %</b>
<b>Autofinancement</b>	<b>161 684 €</b>	<b>25 %</b>
<b>Financement FEADER sollicité</b>	<b>100 000 €</b>	<b>15 %</b>
<b>TOTAL</b>	<b>661 684 €</b>	

### NOTATION DU PROJET

**Notation du projet : 18/28 (note supérieure au seuil de sélection),** selon la répartition suivante :

1/ Les principes fondamentaux du programme LEADER : 6/10

2/ La stratégie locale : 9/12

3/ Les finalités du développement durable : 2/5

4/ Faisabilité et modalité de mise en œuvre du projet : 1/1

Avis du Comité de programmation :  favorable  défavorable

Le Comité de programmation donne, à l'unanimité, un avis favorable au financement de ce projet à hauteur de 100 000 €.

Monsieur Jean-Yves Duclos rejoint la salle.

### 3/ Présentation, échanges et analyse d'un projet sollicitant une subvention du programme LEADER

Le porteur de projet a été invité à venir présenter son projet : 15 minutes sont dédiées pour un temps de présentation et d'échanges avec le comité. A l'issue de ce temps d'échange, un temps de discussion pour appréciation du projet se tient (auquel le porteur de projet et tout membre du comité partie prenante ne participent pas).

#### **Création, aménagement d'un réseau de sentiers et chemins de randonnées**

**Porteur de projet** : Communauté de communes Cœur et coteaux du Comminges

**Calendrier prévisionnel de mise en œuvre** : novembre 2018 à décembre 2020

**Fiche-action n°3** « Développer la qualification et la diversification de l'offre touristique »

**FEADER sollicité** : 100 000 € (soit 36% du montant total des dépenses éligibles du projet)

**Localisation du projet** : Communauté de communes Cœur et Coteaux du Comminges

#### BUDGET PREVISIONNEL DU PROJET

Nature des dépenses prévisionnelles	Prévisionnel (€ HT)
<b>SIGNALÉTIQUE</b>	
Panneaux Départ/Arrivée Parcours	28 305 €
Panneaux OT Descriptif site	11 129 €
Panneaux directionnel maillage	30 000 €
Panneaux directionnel parcours	45 000 €
<b>BALISAGE : Peinture, Autocollant, Outils manuels</b>	<b>1 500 €</b>
<b>PASSERELLES</b>	
Coût Matériaux/Passerelles (12)	37 460 €
Disqueuse matériaux passerelles	2 360 €
<b>COURSE D'ORIENTATION</b>	
Conception graphique	11 000 €
Balise bois à planter	11 904 €
<b>TABLE ORIENTATION complète avec piètement</b>	<b>36 144 €</b>
<b>SENTIERS BOTANIQUES</b>	
Panneau présentation	1 300 €
Borne essence	2 900 €
Balisage directionnel	2 180 €
<b>ABRI VTT</b>	<b>5 300 €</b>
<b>PETIT OUTILLAGE (Débrousaieuse, Tronçonneuse)</b>	<b>2 300 €</b>
<b>VÉHICULE (Voiture déplacement sur site)</b>	<b>13 396 €</b>
<b>LOGICIEL</b>	
Gestion cartographique	10 200 €
Portail web numérique	10 200 €
Application mobile multiplateformes	10 200 €
<b>OUTIL INFORMATIQUE (Ordinateur Fixe et portable, Tablette, données)</b>	<b>5 000 €</b>
<b>DEPENSES DE REMUNERATION</b>	
Agent numérisation gestion promotion	25 000 €
Agent d'implantation signalétique	25 000 €
<b>TOTAL des dépenses éligibles à LEADER (hors dépenses grisées)</b>	<b>278 222 €</b>
<b>COÛT TOTAL DU PROJET</b>	<b>327 778 €</b>

**PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL DU PROJET**

Financeurs publics nationaux sollicités	Montant prévisionnel de l'aide (€)	Taux (%)
Région	50 000 €	18 %
Département	15 000 €	5%
Autofinancement	113 222 €	41%
<b>Financement FEADER sollicité</b>	<b>100 000 €</b>	<b>36 %</b>
<b>TOTAL</b>	<b>278 222 €</b>	<b>100 %</b>

Présentation du projet par Christophe Lafforgue, chargé de développement touristique à la communauté de communes cœur et coteaux du Comminges

Échanges avec le porteur de projet

Monsieur Christophe Lafforgue et Monsieur Jean-Bernard Castex quittent la salle et ne prennent pas part aux échanges.


Synthèse des discussions sur le projet et analyse des points forts et points faibles au vu des 4 thématiques d'analyse :

Thématiques d'analyse	Points forts	Conseils / idées pour améliorer le projet Sources de progrès Points à améliorer / préciser
<b>Fondamentaux LEADER</b>		Idée de développer une offre complémentaire autour du vélo électrique via l'installation de bornes électriques. Le déploiement d'une telle activité pourrait permettre de renforcer l'offre touristique sur le territoire. Cette idée pourrait peut-être s'inscrire dans le cadre du programme d'EDF 'une rivière un territoire' (lien à faire). Dans la perspective d'un déploiement à l'échelle du Comminges d'un réseau de sentiers de randonnées, une réflexion autour du transport entre les lieux clés de départ de randonnées pourrait être pertinente afin de renforcer le tourisme d'itinérance.
<b>Stratégie locale</b>	Cohérence du projet par rapport à la stratégie du GAL et aux enjeux du territoire.	
<b>Faisabilité et après-projet</b>		S'assurer de la complémentarité du projet avec les autres initiatives qui pourraient émerger au sein des autres communautés de communes du territoire. En particulier sur la signalétique : veillez à une cohérence d'ensemble à l'échelle du Comminges pour proposer une offre touristique cohérente.

Les projets seront présentés en comité de programmation pour avis de sélection au programme LEADER après instruction réglementaire du dossier à la Région.

La prochaine réunion du GAL se tiendra le vendredi 14 décembre à 9h à Saint-Gaudens (salle Jules Ribet, Maison des Sports).

**Monsieur Jean-Yves DUCLOS**  
Président du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural  
Pays Comminges Pyrénées  
et du Groupe d'action locale Comminges Pyrénées





**Annexe : détail de la notation des dossiers programmés le 20/11/18**

		<b>PROGRAMMATION</b> Rénovation du musée (Commune de St-Gaudens) - Fiche-action n°3 -	
<b>1/ Les principes fondamentaux du programme LEADER (sur 10 points)</b>			
Critères d'analyse		BAREME	
1. A. Partenariat / Mise en réseau (0, 1, 2 ou 3)	2,0	/3	<b>5/10</b>
1. B. Démarche ascendante et/ou participative (0, 1, 2)	1,0	/2	
1. C. a Degré d'innovation (0, 1, 2)	1,0	/2	
1. C. b Nature de l'innovation (0, 1, 2)	1,0	/2	
1. D. Démarche de transférabilité / caractère pilote de l'opération (0 ou 1)	0,0	/1	
<b>2/ La stratégie locale du GAL Comminges Pyrénées (sur 12 points)</b>			
2. A. Le projet est-il structurant (échelle de réalisation et/ou d'impact) ? (0, 1, 3 ou 4)	3,0	/4	<b>8/12</b>
2. B. Cohérence avec les effets attendus de la stratégie du GAL ? (0, 1, 2 ou 4)	2,0	/4	
2.C, Cohérence avec le projet de territoire du Pays ou le CLS ? (0, 2)	2,0	/2	
2. D. Impact local du projet en termes d'emploi et d'activité économique générée (1 ou 2)	1,0	/2	
<b>3 / Les finalités et éléments de méthode du développement durable (sur 5 points)</b>			
3. A. Contribution du projet à une ou plusieurs finalités du développement durable (0, 2 ou 5)	2,0	/5	<b>2/5</b>
<b>4 / La faisabilité et les modalités de mise en oeuvre du projet (4 points)</b>			
4. A. a. Le projet tient compte de l'existant et des démarches en cours (le projet prend en compte les acteurs en adéquation avec le projet et tient compte des équipements existants) : mode de pilotage et méthodologie de mise en oeuvre détaillés et jugés adaptés (0 ou 1)	1,0	/1	<b>1/1</b>
4. A. b. [Pour les porteurs de projets privés] Capacité démontrée à mettre en oeuvre le projet : capacité d'autofinancement et d'avance de trésorerie, cohérence du projet au vue du projet global de la structure (NC, 0 ou 1)		NC	
4. A. c. Pour les projets relevant d'une opération événementielle/animation ponctuelle : le projet s'inscrit dans une stratégie plus globale de la structure porteuse (NC, 0 ou 1)		NC	
4. B. L'après-projet LEADER (NC, 0 ou 1)		NC	
<b>NOTE FINALE</b>	<b>16,0</b>		<b>/28</b>
Critères faisant l'objet d'une attention particulière			
NC : Non concerné			

		<b>PROGRAMMATION</b> Restauration de la Halle aux Grains en marché couvert (Commune de St-Gaudens) - Fiche-action n°1 -	
<b>1/ Les principes fondamentaux du programme LEADER (sur 10 points)</b>			
Critères d'analyse		BAREME	
1. A. Partenariat / Mise en réseau (0, 1, 2 ou 3)	2,0	/3	<b>6/10</b>
1. B. Démarche ascendante et/ou participative (0, 1, 2)	1,0	/2	
1. C. a Degré d'innovation (0, 1, 2)	1,0	/2	
1. C. b Nature de l'innovation (0, 1, 2)	1,0	/2	
1. D. Démarche de transférabilité / caractère pilote de l'opération (0 ou 1)	1,0	/1	
<b>2/ La stratégie locale du GAL Comminges Pyrénées (sur 12 points)</b>			
2. A. Le projet est-il structurant (échelle de réalisation et/ou d'impact) ? (0, 1, 3 ou 4)	3,0	/4	<b>9/12</b>
2. B. Cohérence avec les effets attendus de la stratégie du GAL ? (0, 1, 2 ou 4)	2,0	/4	
2.C, Cohérence avec le projet de territoire du Pays ou le CLS ? (0, 2)	2,0	/2	
2. D. Impact local du projet en termes d'emploi et d'activité économique générée (1 ou 2)	2,0	/2	
<b>3 / Les finalités et éléments de méthode du développement durable (sur 5 points)</b>			
3. A. Contribution du projet à une ou plusieurs finalités du développement durable (0, 2 ou 5)	2,0	/5	<b>2/5</b>
<b>4 / La faisabilité et les modalités de mise en oeuvre du projet (4 points)</b>			
4. A. a. Le projet tient compte de l'existant et des démarches en cours (le projet prend en compte les acteurs en adéquation avec le projet et tient compte des équipements existants) : mode de pilotage et méthodologie de mise en oeuvre détaillés et jugés adaptés (0 ou 1)	1,0	/1	<b>1/1</b>
4. A. b. [Pour les porteurs de projets privés] Capacité démontrée à mettre en oeuvre le projet : capacité d'autofinancement et d'avance de trésorerie, cohérence du projet au vue du projet global de la structure (NC, 0 ou 1)		NC	
4. A. c. Pour les projets relevant d'une opération événementielle/animation ponctuelle : le projet s'inscrit dans une stratégie plus globale de la structure porteuse (NC, 0 ou 1)		NC	
4. B. L'après-projet LEADER (NC, 0 ou 1)		NC	
<b>NOTE FINALE</b>	<b>18,0</b>		<b>/28</b>
Critères faisant l'objet d'une attention particulière			
NC : Non concerné			